

ÉCHOS DU CONSEIL

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Nettoyage du cours d'eau municipal Lachapelle

On adopte un programme municipal d'aide financière visant le nettoyage du cours d'eau municipal Lachapelle, secteur de Saint-Canut.

Subvention pour le déneigement

Le conseil reconduit sa politique de subvention pour le déneigement des rues non municipalisées, actuellement ouvertes au public dans la municipalité, en octroyant à cette fin une subvention de 3 100 \$ du kilomètre, pour la saison hivernale 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013.

Contribution à la CPEM

On accorde pour l'année 2009 une contribution additionnelle de 86 958 \$ à la Corporation pour la protection de l'environnement à Mirabel (CPEM).

Acceptation provisoire de travaux

- ◆ On procède à l'acceptation provisoire des travaux de construction d'un aréna, secteur de Saint-Canut. Les travaux ont été exécutés par l'entrepreneur Construction de La Croisette.

Travaux de conciergerie au complexe du Val-d'Espoir

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Le Plumeau d'Or, la soumission relative aux travaux de conciergerie dans les locaux du CLD et de la Cour municipale, secteur de Saint-Janvier, pour les années 2010, 2011 et 2012, pour un prix total ne dépassant pas 13 545 \$, pour l'année 2010, incluant les taxes et les frais incidents.

Travaux de conciergerie à l'aréna du complexe Jean-Laurin

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Le Plumeau d'Or, la soumission relative aux travaux de

conciergerie à l'aréna du complexe Jean-Laurin, secteur de Saint-Augustin, pour un prix total ne dépassant pas 14 696,32 \$, pour les années 2010, 2011 et 2012, incluant les taxes et les frais incidents.

Travaux de réhabilitation de conduites gravitaires

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction Anor (1992), la soumission relative aux travaux de réhabilitation de conduites gravitaires en amont de la station de pompage Desvoyaux, secteur de Saint-Augustin, pour un prix total ne dépassant pas 262 225,56 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

Transport et élimination des déchets

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit RCI Environnement, la soumission relative à l'enlèvement, au transport et à l'élimination des déchets et des gros rebuts domestiques, pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2014, pour un prix total ne dépassant pas 2 060 585 \$, pour l'année 2010, les taxes et les frais incidents étant inclus.

Travaux de nettoyage de puisards

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Chalifoux Sani-Laurentides, la soumission relative aux travaux de nettoyage des puisards, dans les secteurs de Saint-Janvier, du Domaine-Vert Nord, du Domaine-Vert Sud et de Saint-Augustin, pour un montant total ne dépassant pas 26 963,76 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

Programme Accès Alcool

La Ville adhère au programme Accès Alcool pour les exercices financiers 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 et autorise en conséquence le directeur du Service de police à signer un protocole d'entente avec le ministère de la Sécurité publique du Québec et l'Association des directeurs de police du Québec relativement audit programme.

Service de la sécurité incendie

On nomme M. Dominic Fauteux au poste de lieutenant au Service de la sécurité incendie, district de Saint-Benoît, à compter du 29 septembre 2009.

Embauche de pompiers à temps partiel

On embauche comme pompiers à temps partiel pour les districts de Saint-Janvier et de Sainte-Scholastique, les personnes suivantes :

District de Saint-Janvier :

Michael Therrien

District de Sainte-Scholastique :

Christopher Arbour, Simon Lachapelle, Simon Lebeau, Pierre-Olivier Magny, Jean-Christophe Rouleau, Gaétan-Philippe Raby et Claude-Yvan Maréchal.

Désofficialisation de la rue du Remous

Le conseil désofficialise la rue du Remous puisqu'elle constitue maintenant le prolongement de l'actuelle rue des Cascades, secteur de Saint-Antoine.

Installation de panneaux d'arrêt

On propose d'installer des panneaux d'arrêt, secteur de Saint-Canut, en bordure de la rue des Outardes, à l'intersection de la rue Alexandre, dans les deux directions.

Dénomination de voie de communication

On donne le nom indiqué à la voie de communication suivante :

Secteur du Petit-Saint-Charles

Rue Lemire

Rue correspondant au lot 4 428 661 du cadastre du Québec, puisqu'elle constitue le prolongement de l'actuelle rue Lemire.
